



Bulletin municipal de la Mairie de Montjavoult

S'informer, se rencontrer

Votre Mairie vous accueille aux horaires habituels et vous informe sur son **site internet officiel www.montjavoult.fr** ainsi que sur **la page facebook** : Mairie de Montjavoult

N'oubliez pas de consulter également vos panneaux d'affichages municipaux.

Horaires d'ouverture

LUNDI ET JEUDI DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H
En présence de **Mme la MAIRESSE LAURA CATRY**

TEL : 06 40 32 60 68

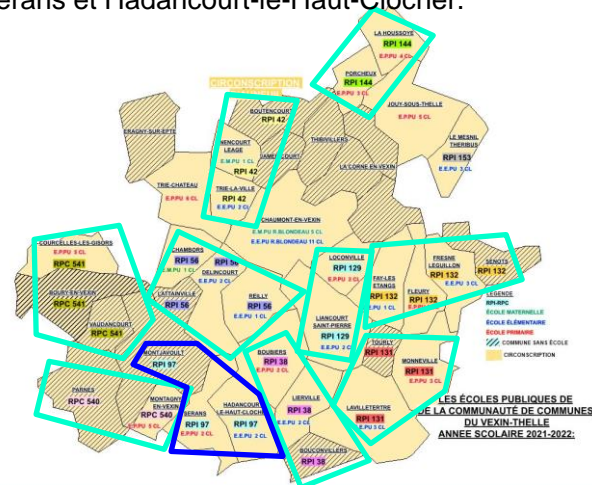
TOUS LES AUTRES JOURS SUR RENDEZ-VOUS
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
MERCI D'APPELER ELODIE SIAELLI
SECRÉTAIRE DE MAIRIE AU 03 44 49 92 59

Le futur de notre ÉCOLE : 2023 l'année des décisions

Notre équipe municipale s'est fédérée autour de plusieurs sujets lors de sa création : l'école est l'un des sujets majeurs. Il s'agit pour la municipalité de rendre possible la scolarisation des enfants de Montjavoult de la maternelle au CM2 dans les meilleures conditions. Regroupés avec les enfants de Serans et de Hadancourt-le-Haut-Clocher au sein d'un seul et même « RPI » (Regroupement pédagogique intercommunal) les enfants sont aujourd'hui répartis sur deux sites pour les classes et la cantine, et un site pour la garderie. La problématique d'opérer sur 2 sites distincts a dès le début été soulignée, car cela augmente la part des frais de cantine supportée par les communes (qui doivent inclure le financement de 2 équipes). Mais plus problématique encore : la capacité d'accueil de ces 2 sites atteint son maximum et les prévisions confirment qu'il sera impossible d'accueillir tous les enfants à échéance prochaine. D'ores et déjà, la municipalité de Hadancourt-le-Haut-Clocher a dû louer sa salle des fêtes au SIVOM de sorte que tous les élèves puissent continuer d'être accueillis, nous les remercions pour cette solution temporaire qui arrive à ses limites. Le regroupement en un seul lieu de scolarisation est une préoccupation depuis le début de notre mandat et les réflexions se sont articulées en plusieurs étapes : 1/ recueillir les besoins des communes alentour qui pourraient se joindre au projet de financement d'un lieu unique de scolarisation 2/ envisager de nouveaux regroupements avec des écoles déjà existantes à proximité. Au terme de ces étapes : les seules communes parties-prenantes pour une solution conjointe sont Montjavoult, Serans et Hadancourt-le-Haut-Clocher.

La 3ème étape engagée courant 2022 a donc été de formuler ensemble au niveau de ces 3 communes les besoins en terme de capacité d'accueil d'enfants, de locaux scolaires et périscolaires et, de demander une étude de faisabilité à l'ADTO*. Seules Montjavoult et Hadancourt-le-Haut-Clocher ont proposé des terrains (surface nécessaire 2000m2) pour le chiffrage prévisionnel. Un premier chiffrage des travaux a fait office de présélection : le terrain situé à Montjavoult – sur le Bourg - n'offre pas de facilités de circulation favorables à l'implantation d'un regroupement scolaire, et par ailleurs, son indice d'inclinaison gonfle le prix du projet en raison des travaux de terrassement nécessaires. Deux projets donc, mais un seul raisonnable si l'on s'appuie sur l'étude de l'ADTO. A ce stade, une réunion d'information va se tenir à Montjavoult le samedi 8 avril, afin que l'ensemble des habitants puissent prendre connaissance des orientations et procédures qui vont s'imposer à notre commune : la participation au financement d'un nouveau groupement scolaire sur la commune de Hadancourt-le-Haut-Clocher, le concours d'architecte, l'acquisition du terrain concerné par la commune de Hadancourt, l'adaptation des circuits de bus scolaires en prévision de ce nouveau RPI.

(*) A.D.T.O : Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise.



Réunion d'information publique sur l'ÉCOLE : en présence de l'équipe municipale et des élus du SIVOM. **Samedi 8 avril à 18h.** Soyez nombreux pour échanger et nous faire part de vos questions.

Cérémonie de partage des Vœux : enfin la traditionnelle galette



Comme un air de légèreté : celui de pouvoir se réunir pour la première fois, pour célébrer le début de la nouvelle année ! Cela n'était pas arrivé jusqu'à présent avec la traversé du Covid, quels soulagement et joie d'avoir pu enfin renouer avec ce moment traditionnel ! Pas moins de 10 galettes pour régaler les habitants, les élus et une affluence de représentants venus partager ce moment. Madame la Mairesse, Laura Catry, a pu dresser le bilan des avancées de ces 3 dernières années, et esquisser les projets qui devraient pouvoir se concrétiser en 2023, notamment la très attendue réserve à incendie pour le hameau du Bout du Bois. Entourée des élus du conseil municipal, Madame la Mairesse a poursuivi en donnant la parole à Thierry Bouvier, 2nd Adjoint, afin d'évoquer les avantages du passage en LED de la première tranche du village, et la consultation des habitants qui sera prise en compte une fois le village totalement équipé en LED (fin tranche 2 retardée à 2024), puis, à Matthieu Grisvard, 1^{er} Adjoint, qui rappela les travaux continus sur les 27 km de voirie du village et mentionna les 25 000 euros annuels nécessaires à ces entretiens et aménagement pour la sécurité des piétons. Madame la Mairesse a ensuite remercié pour leur présence :

M. Desmeliers, 2^{ème} Vice-Président délégué au Sport de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle (CCVT), M. Le Chatton 7^{ème} Vice-Président délégué au numérique et à la communication de la CCVT, Mme Lamarque élue de la Région, M. Biberon conseiller départemental qui nous a fait l'honneur de nous annoncer le soutien du département de l'Oise pour faire aboutir le projet de réserve à incendie, le Major Deroys qui a fait mention du dispositif OTV « je pars en vacances, je préviens la gendarmerie », le Lieutenant Peslerbe chef du centre des pompiers qui invite tous les habitants à la journée Portes Ouvertes de la caserne de Chaumont en Vexin, le 13 mai dès 10h.

À l'honneur : les 8 associations du village. Chacune des associations a ensuite pu présenter ses activités, M. Gouël, pour les Amis de Saint Martin de Montjavoult, Mme Dorval accompagnée de Eddie pour Montjavoult Joue puis l'Îlot Cozette, M. Stucki pour l'A.M.E, M. Catry pour le Bonheur dans le Pré, Christophe Couturier pour l'A.P.E, les assistantes maternelles de la MAM « Les P'tits explorateurs », Mickaël Hueber, pour Montja'Bouge. Merci à tous pour cet échange et votre présence.



Inscription à la Maternelle et à l'école primaire :

Rappelons que l'instruction des enfants est obligatoire en France à partir de 3 ans et jusqu'à 16 ans.

Pour tous les enfants nés en 2020

les inscriptions scolaires pour l'année 2023-2024 sont ouvertes à partir du 11 avril, au secrétariat de la Mairie de Montjavoult auprès de :

**Elodie Sialelli, secrétaire du SIVOM – 03 44 49 92 59
Bienvenue aux nouveaux élèves !**

Pour les enfants déjà scolarisés, la remise du dossier d'inscription aux activités périscolaires (cantine/garderie) sera distribué en juin, et à remettre en MAIRIE DE MONTJAVOUT avant le 3 juillet.



CHASSE AUX ŒUFS Samedi 8 avril à 16h

L'équipe communale vous donne rendez-vous à 16h aux terrains de sports devant la salle communale pour une chasse aux œufs suivie d'un goûter pour les enfants



Vigilance Arnaque : démarchage téléphonique, ce qu'il faut savoir

Dans le cadre de la rénovation du logement, beaucoup d'aides existent : Aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Maprimérenov', Primes « Energie », crédits d'impôts, éco prêt à taux zéro,... Nous vous avons présenté les acteurs référents pour notre département dans un précédent bulletin : Soliha, Adil, AnAh. **Sachez que AUCUN ORGANISME n'a le mandat de vous contacter pour vous présenter les dispositifs : c'est à vous de prendre contact avec eux.** Dans le cas d'un appel entrant, vous pouvez vous inscrire sur le service de l'état www.bloctel.gouv.fr pour limiter les démarchages.



Tous concernés : LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La municipalité octroie un soutien financier de 50% de la facture d'intervention de professionnels pour la destruction des nids (plafonné à 100€ de remboursement). Le prix de l'intervention varie de 100 à 250 euros selon l'accessibilité du nid.

Nous faisons face en effet à une invasion de cette espèce, catastrophique pour les abeilles dont ils se nourrissent. **Pour lutter, il suffit de repérer les nids dès mars/avril, dans les haies ou les arbres, et les faire détruire.** Sachons dès à présent les identifier :



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

Leurs nids : une texture claire de papier mâché, sphérique, de 20 à plus de 60 cm. Soyons aux aguets !

Source : Le Beauvaisis Notre Territoire Mars 2023

NOEL DES ENFANTS

Cette fin d'année 2022 nous avons pu accueillir les enfants et les parents à la salle communale pour la traditionnelle distribution des cadeaux par le Père Noël. Un moment chaleureux organisé par la commission solidarité qui avait pour l'occasion décoré la salle des fêtes. Un joli spectacle a captivé les petits « La Valise de Zoé » par la Compagnie « Pas d'chichi ». Nous prévoyons cette année 2023 de renouveler cet après-midi pour la joie des petits et des grands, n'étant plus contraints de distribuer les cadeaux en extérieur.



Constitution d'un comité pour organiser l'hommage aux artistes Dado et Hessie :

Le conseil prévoit cette année, en octobre, une cérémonie associée à une exposition d'œuvres d'art pour faire connaître ces deux grands artistes dont les œuvres ont pris naissance ici, à Hérouval. Une occasion de connaître mieux le rayonnement international de ces artistes et inscrire leur trace dans le patrimoine communal en baptisant à leurs noms la salle municipale. Rejoindre le comité : mairiedemontjavoult@orange.fr



INFORMATION IMPOTS FONCIERS :

+7,1% c'est l'impact visible sur vos prochains relevés qui ne dépend pas des taux fixés par la municipalité mais de la base de la valeur locative déterminée par l'état pour 2023. Une information transmise à l'équipe municipale directement par le Trésor Public.

BUDGET 2023, que retenir :

Les postes privilégiés cette années seront :

La voirie : avec la sécurisation d'une enveloppe de 25 k€

Les optimisations des dépenses énergétiques des bâtiments communaux : déclenchement du bouclier tarifaire et prévision de travaux.

Le financement des travaux pour la défense incendie du Bout du Bois (en partie subventionnée).

Des moyens pour le projet « nouvelle école » :

Le financement du projet devra se ficeler courant 2023 afin qu'un nouveau groupement scolaire adapté à l'accueil de tous les enfants du village puisse voir le jour d'ici 2027-2030.

Le maintien des festivités : pas de réduction de l'enveloppe festivités.

Maitrise des impôts : pas de vote d'augmentation des impôts sur le mandat.

Vos sujets : comment s'articule le travail, qui fait quoi, quels contacts pour quelles problématiques sur le village.

Missions : les adjoints et conseillers, saisis de sujets par tout administré (directement ou lors de commissions participatives, et nous vous en remercions grandement), partagent ces informations avec l'ensemble de l'équipe municipale afin de traiter chaque sujet de manière transverse, respectueuse de la ligne budgétaire et en prenant conseil auprès de toute l'équipe ainsi qu'auprès des agents communaux dont l'expérience est précieuse, ou des associations concernées (associations locales, associations de Maires...) En dehors des affaires courantes, les sujets sont ensuite réabordés lors des Conseils Municipaux pour être soumis au vote. N'hésitez pas à donner vos avis ou idées à vos élus en commission ou par tout autre moyen de communication, ou solliciter le secrétariat pour les affaires courantes :

SECRETARIAT



- ETAT CIVIL : copies et rédactions d'actes
- CONCESSIONS : Réservation emplacement cimetière
- TRAVAUX : Demandes préalable ou Permis de construire, demandes et dépôts de dossiers
- URBANISME : questions sur le cadastre
- SCOLARITE : inscriptions école / cantine / garderie
- RECENSEMENT OBLIGATOIRE dès 16 ans

En ligne : site www.montjavoult.fr

- Consulter les PROCES VERBAUX des Conseils Municipaux
- Consulter le PLU – Plan Local d'Urbanisme
- Consulter les BULLETINS MUNICIPAUX
- Faire une demande de passeport ou de carte d'identité

Disponibles sur rendez-vous à votre demande au secrétariat : documents budgétaires (tous les documents sont PUBLICS)

En affichage : consultation de Permis d'Urbanisme

VOIRIE
BATIMENTS

[Lien Préfecture](#)

[Lien ARS](#)

[Lien Gendarmerie](#)

[Lien SDIS](#)

[Lien CCVT](#)

[Dossiers subventions](#)

EAU & HYDRANTS

Réseaux ELECTRIQUES

Lien GEMAPI (ruissellement
et entretiens cours d'eau)

[ACCOMPAGNEMENT
DES PROJETS DE
MODIFICATION DU
PAYSAGE
& P.L.U](#)

CIMETIERE

BUDGET

[MEDIATION DE
VOISINAGE](#)

SCOLARITE

[VIGILANCE ANIMAUX](#)

BUDGET SIVOM
CANTINE & GARDERIE

[AGENDA FESTIVITES
ENFANCE/JEUNESSE
SENIORS](#)

PROJET CONSTRUCTION
ECOLE

[FLEURISSEMENT
& PLANTATIONS](#)

COMMUNICATION &
PUBLICATION BULLETIN
MUNICIPAL

[SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE](#)

ACTIONS DE SOLIDARITE

[PROJETS CULTURELS](#)

○ Contacts privilégiés



Laura Catry
MAIRESSE



Matthieu Grisvard
1^{er} ADJOINT



Thierry Bouvier
2^{ème} ADJOINT



Mickaël Hueber
3^{ème} ADJOINT



Christophe Couturier
Président
du SIVOM



Laury
Farinaccio



Julie Pajot



Edith Farinaccio



Stéphanie
d'Amiens
d'Hébécourt

Départ d'une conseillère : nous remercions Gisèle Michelin pour son énergie au service de la commune. Les sujets portés par Mme Michelin sont redistribués sur le conseil, le hameau du Marais perd sa représentante. Mme Michelin s'oriente vers de nouveaux horizons : elle a déposé sa démission du conseil.

Une belle cérémonie du 11 novembre

L'association des Anciens des Missions Extérieures, présidée par Cyril Stucki, ont rassemblé comme chaque année le public sensible à cet hommage aux hommes et femmes morts pour la France lors de la « der des der » de 1914-1918. Un moment émouvant en présence des élus, habitants, accompagnés des chants interprétés par le Petit Chœur Palpitant de Montjavoult.



Commission participative : Voirie, Sécurité et Eclairage

**vendredi 7 avril
à 20h à la salle des fêtes.**

Réunion d'échange sur les chantiers
en cours et les projets de la
municipalité 2023-2024.

Résultats du recensement 2022

Le recensement de la population se déroule tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants : en 2022 notre village a été recensé, voici les résultats :

Population recensée en 2022 : 525
**Population légale en vigueur au
1^{er} janvier 2023 : 504**

(calculé sur la base de la population
légale 2019 et de l'enquête 2022).

Nos associations ont du talent !

Plus de 2 ans de Jeu déjà avec Montjavoult Joue !

L'association MONTJAVOULT JOUE aura 3 ans d'existence en juillet prochain. Elle propose des activités culturelles et de loisirs autour de la thématique du Jeu. Malgré un an et demi de restrictions sanitaires qui ont largement impacté ses activités, l'association a réussi à maintenir, diversifier et même développer ses offres : ateliers pour enfants, sorties familles, Fête du jeu et les soirées « jeux de stratégie » et « jeux de rôles » qui rencontrent un franc succès.

Leurs activités se déroulent, en partie, dans la « cantine » petite salle polyvalente de Montjavoult située sous la MAM pour les soirées jeux et, d'autre part, dans la Médiathèque de Montagny-en-Vexin où est située leur P'tite Ludothèque au 1^{er} étage du groupe scolaire de Montagny-en-Vexin, rue de la fontaine. Le fonds de jeux de société a été, en grande partie, constitué de dons d'habitants de Montjavoult et des communes environnantes. Leur partenariat avec la Médiathèque commence à porter ses fruits. L'idée force est de mutualiser moyens matériels et humains autour de ce lieu culturel (bibliothèque/ludothèque) avec l'appui de la Médiathèque Départementale de l'Oise MDO qui alimente le fonds de livres régulièrement, propose des animations autour de la lecture et va mettre à la disposition de la P'tite Ludothèque des jeux mais aussi des malettes pédagogiques pour tous les âges. A titre d'exemple, concernant ce partenariat, les bénévoles de Montjavoult Joue proposent des activités le mercredi de 14 à 18h (atelier créatif, initiation aux échecs, parties de jeux de société...) et accueillent, dans le même temps, les lecteurs pour le prêt de livres. Plusieurs projets sont en cours avec le nouveau bibliothécaire : ouverture aux jeux vidéo, animations de la MDO d'ici l'été et un après-midi jeux de société classiques le dimanche 12 mars à partir de 16h. Les activités accueillent du public de Montjavoult et des communes environnantes. Rappelons que la Médiathèque de Montagny-en-Vexin est aussi ouverte aux habitants du bassin de vie et que son accès est libre et gratuit.

L'an dernier, Montjavoult Joue a participé à la **Fête Mondiale du Jeu** en organisant la première Fête du Jeu à Montjavoult. L'association vous convie à cet événement le **SAMEDI 3 juin 2023** à partir de 14h salle polyvalente et sur le terrain adjacent avec plusieurs nouveautés au programme : espace jeu pour les tout-petits avec l'aimable appui de la Maison des Assistantes Maternelles MAM, un ravissant petit manège écolo, des jeux géants, des jeux vidéo et une navette gratuite reliant les hameaux de Montjavoult jusqu'à la fête (les détails du programme seront diffusés courant mai).

Notez : la prochaine sortie famille « JOUE A L'ARCHEOLOGUE » aura lieu **DIMANCHE 26 mars**. Et deux projets sont en cours pour fin 2023, un Escape Game et une sortie famille au Musée du Jouet de Poissy.

Pour en savoir + : www.montjavoultjoue.com et [Montjavoult joue sur Facebook](#), email : joue.montjavoult@gmail.com et [Bibliothèque de Montagny-En-Vexin sur Facebook](#)



Un projet Patrimoine monté par l'association des Amis de Saint Martin Montjavoult retenu candidat aux fonds de Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français (association reconnue d'utilité publique).

Au moment où nous rédigeons cet article, les votes sont encore ouverts jusqu'au 21 mars pour soutenir en ligne la candidature de l'ASMM pour l'obtention d'une dotation de 8000 euros prévue par cette fondation : concourant contre deux autres projets sur la région Hauts-de-France, le projet de restauration et moulage de cette statue du XVII^{ème} a toutes ses chances ! L'association œuvre toute l'année pour faire découvrir l'église (**cette année l'église sera ouverte à partir de mai chaque 1er dimanche du mois de 15h à 17h**), pour protéger, restaurer et promouvoir cet édifice et les œuvres qu'il accueille, et donne rendez-vous aux habitants **chaque samedi matin à 11h pour nettoyer l'église**. Fin 2022, l'ASMM qui avait disposé une crèche dans l'entrée de l'église a également accueilli les 20 et 29 décembre le public pour une animation « Lecture de Contes de Noël » suivi d'un goûter.

Contact : Président de l'association Jean-Yves Gouël par mail : jean-yes.gouel@orange.fr

Grand Concours
de la Fondation de la Sauvegarde
de l'Art Français

Cette fondation organise tous les ans un grand concours national :
3 œuvres sont en compétition par région.

Cette année la **Vierge à l'enfant en bois**, de l'Église de Montjavoult
est présentée au concours par l'ASMM



Le statue de la Vierge à l'enfant est
en bois de chêne sculpté en ronde-bosse.
Elle mesure 140 cm de hauteur, et date du XVII^{ème} siècle.

Une enveloppe est à la clé de ce concours pour permettre
la restauration d'une de ces œuvres d'art.

Le projet de l'ASMM est de faire restaurer cette statue et d'en faire un moulage
pour remettre la copie sur l'écran du portail de notre belle église.

Votez
pour la Vierge à l'enfant de l'Église de Montjavoult !
Nous comptons sur votre mobilisation

La phase de vote aura lieu sur le site de la Sauvegarde
du 1^{er} mars au 21 mars 2023 : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/>



**Rendez-vous à
Musicavoult**
organisé par
l'association Le
Bonheur dans le Pré
: sur la place de
l'église, concerts
gratuits et
convivialité
**le week-end du
10&11 juin**

**15-16
22-23
AVRIL
DE 11H À 18H**



**Parcours
des Ateliers
d'Artistes
en Vexin-Thelle**

**23 ARTISTES, 20 Ateliers
à découvrir dans 18 villages**

BOIS EN VEXIN > BOUTEVILLE > BRULLE > DOMBREUIL EN VEXIN
DELIENCOURT > FENOUILLÉ > HAY LES FONGS > HEUCOURT
(LATTANVILLE) > LANGOIRT ST PIERRE > MONTAGNY EN VEXIN
(MONTAVOULT) > VILLERS-SUR-FINE

La 2^{ème} édition du Parcours des Ateliers d'artistes du Vexin-Thelle :

un rayonnement sur toute la Communauté de Commune : né de la volonté d'inviter le public à découvrir les lieux de création présents sur notre territoire, ce parcours vous invite à pénétrer dans l'intimité des ateliers d'artistes de 13 villages du Vexin-Thelle. L'initiative est portée par l'association Montjovicienne « Le Bonheur dans le Pré » qui fédère à cette occasion 23 artistes ; à Montjavoult les curieux ou passionnés pourront pénétrer dans les ateliers de 5 artistes : **Michel Fillette, Stéphanie d'Amiens d'Hébécourt, Benjamin Plé, Pascal Catry, Marie-Hélène Villeneuve.**

PLAN DU PARCOURS : facebook Parcours des Ateliers d'Artistes.
Site internet www.bonheurdanslepre.e-monsite.com

Nos associations ont du talent (Suite)

Festivités de Montja'bouge

Retour en images sur les rendez-vous festifs organisés par cette toute jeune association du village :

Soirée Beaujolais et Bourguignon
en novembre 2022



Soirée Karaoké
en octobre 2022



1^{ère} Foire de Noël à la
salle des Fêtes
en décembre 2022

Sortie Halloween avec les
enfants en octobre 2022



Prochains RDV Montja'Bouge

Samedi 26 mars – 9h : Petit Déjeuner
Samedi 22 avril – 19h : Soirée Karaoké
avec repas suivi d'une Soirée dansante.

Réservations Association Montja'Bouge :
06 65 26 79 35

De la Sophrologie relaxation à la salle communale de Montjavoult

Ces séances d'une heure sont guidées
par Alexandra Thyssen deux
dimanches par mois à la «Cantine»
(tapis et couvertures fournis).

Prochaines séances de 18h30 à 19h30
Dimanche 02/04-14/05 – lundi 29/05
Dimanches 11/06 et 25/06

Réservations Association Merveille Eveil :
06 95 73 27 51

Nouveau !

Le Festival du Vexin-Thelle
organise un récital de piano le
samedi 8 juillet à 17h30.

Réservations : festivalduvexin@free.fr

Festival du Vexin - Thelle

Eve Melody SALOM
récital de piano

J. S. Bach, W. A. Mozart, F. Chopin

ÉGLISE DE MONTJAVOULT (60)
Samedi 8 juillet à 17h30
suivi de la Fête du Village - feu d'artifice

Tarif : 22€, tarif réduit : 13€ - Infos : festivalduvexin.free.fr - Tél : 09 50 75 89 49

Samedi 13 Mai, à 20h :

avec le soutien
du département et de la
Communauté de
Communes, le théâtre vient
à la salle communale de
Montjavoult pour un
spectacle gratuit : **ECLATS
DE FEMMES, ou les
femmes puissantes chez
Molière**. Une mise en scène
cocasse qui emprunte aux
pièces *Le Médecin Malgré lui*,
Le Malade imaginaire, *Tartuffe*,
Le Misanthrope ... cette
représentation nous invitera
à découvrir des portraits de
femmes puissantes qui
n'ont pas froid aux yeux.

**Informations à la CCVT au
03 44 49 15 15 ou par mail :
theatrealdente@orange.fr**

Compagnie Théâtrale d'ente

Eclats de Femmes

ou
Les femmes puissantes chez Molière
de Molière et Joëlle Bobbio

avec :
Joëlle Bobbio
Benjamin Kauffmann
Mise en scène :
Jean-Marc Molinès

Contact : 06 68 81 15 71 theatrealdente@orange.fr

MONTJAVOULT Samedi 13 mai 20h
Salle des fêtes

L'Association des Parents d'Elèves « I.A.P.E LA MOLIÈRE »

Grâce aux ventes auprès des villageois qu'organise l'A.P.E : gâteaux des rois, croissants pour la fête des mères, chocolats de Pâques, ventes de sapins de Noël ; l'A.P.E soutient l'organisation d'activités scolaires. Ces opérations permettent en effet de collecter des fonds reversés directement aux 2 écoles afin de financer leurs sorties scolaires, et notamment de diminuer le prix pour les parents. **Ainsi cette année scolaire, chaque école a reçu 1200 euros ! Bravo l'A.P.E.** Les sorties prévues sont : en avril, avec Madame Molière, un séjour sur le thème du Moyen Âge ; avec Monsieur Patry, autour du thème de la Presse, un partenariat avec la C.L.E.M.I ; autour du potager une sortie pour les enfants de maternelle au Musée de Maison du Pain à Commeny, et l'après midi, au Musée de la Moisson. **En juin, l'A.P.E organisera la Kermesse de l'école.** Longue vie à l'A.P.E !

Contactez l'A.P.E La Molière : apelamolier60240@gmail.com

Des places à la Maison
d'Assistants Maternelles de
Montjavoult.

Pour les petits de moins de 3 ans, il
reste des places sur 5 jours / et sur
4 jours (sans le mercredi). **Et dès à
présent, les inscriptions pour
septembre 2023
sont ouvertes.**

Inscriptions :
03.44.47.49.11



Animaux domestiques, notre responsabilité :

En tant que propriétaire d'animal, retenons que : le puçage de votre chien ou chat est obligatoire (puçage ou tatouage, par décret de décembre 2006). Cela permet de rendre un animal perdu dans 90% des cas et réduit les risques de vol. Sur le village, dans tous les hameaux, les chiens doivent être promenés en laisse ! C'est une mesure de sécurité, pour votre bête et pour les promeneurs, respectez-la. Il est aussi du devoir du propriétaire de ramasser les excréments, sous peine d'amende (plusieurs lieux du villages ne sont pas du tout respectés). Pour nos amis les chats : leur prolifération est un vrai problème, chats domestiqués ou errants : trop nombreux, ils déciment la faune sauvage. **Il est donc indispensable de réguler cette population par la stérilisation**, et en signalant toute prolifération de chats sauvages : des captures pour stérilisation seront organisées par la Mairie et ses associations partenaires («Loumargot») pour la gestion de ces petits félins. **Enfin, les volailles et oiseaux d'agrément vivant en extérieur doivent être déclarés en mairie** dans le cadre de la prévention de maladies comme la grippe aviaire qui sévit toujours.



Adopté !

Une belle solidarité à Montjavoult :

nous remarquons que les animaux errants sont signalés sur le groupe facebook « Montjavoult a besoin de vous », souvent cela permet aux propriétaires de récupérer leur animal. Pour les animaux dont aucun propriétaire ne se manifeste il est nécessaire de :

1. **Contacter les référents animaux ci-contre.**
2. **La Mairie procède au relevé des informations de puçage grâce à son lecteur, puis contacte les propriétaire grâce au site I-cad.**

Sans puce, l'animal sera confié aux associations partenaires afin d'être adopté.



Adoptez moi vite !

Contactez VOTRE RÉFÉRENTE ANIMAUX : divagation d'animaux, déclarations

Laury Farinaccio au : 06.73.12.44.51,
ou **Laura Catry (Mairesse) : 06.40.32.60.68**

Un grave épisode de sécheresse hivernal :

L'absence totale de pluie constatée entre le 16 janvier et le 8 mars (moins de 10 millimètres), en plein hiver, «c'est du jamais vu » de mémoire d'agriculteur sur Montjavoult. Cette sécheresse hivernale a provoqué une grande inquiétude chez l'ensemble des exploitants agricoles de notre village qui sèment deux fois par an : à l'automne, ou en mars/avril. Les sols labourés en novembre- décembre pour recevoir les semis de printemps se sont déshydratés mettant en péril la possibilité de semer. Les graines, notamment de betterave doivent pouvoir s'enfoncer à 2,5 cm dans le sol, or, cet épisode a bien failli rendre les semis impossibles. **L'inquiétude est passée avec le retour de la pluie mais il faudra espérer une réhydratation des sols avec des pluies régulières, pour les cultures, et les réserves des nappes phréatiques. En effet rappelons que sur Montjavoult, l'agriculture ne dépend pas de système d'irrigation, mais uniquement de la pluie.** Quant à l'eau que nous buvons et utilisons pour nos consommations, hygiène, cuisine, elle est puisée directement et uniquement dans notre nappe phréatique au niveau de Valécourt : soyons dès à présent économes et solidaires.

À Savoir :

nos déplacements scrutés pour l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié. La CCVT accompagnée du cabinet Ingetec finalise le recueil des besoins d'infrastructures de transports. La population a été invitée à contribuer à plusieurs reprises afin que nos besoins pour les 10 prochaines années soient clairement identifiés.

Chaque samedi à Montjavoult : en bas de la Grande Rue, à l'entrée du Vouast et du Bourg



Un commerce ambulant de PIZZA vous propose de délicieuses pizzas cuites au feu de bois, à commander à l'avance ou sur place :



Points de Collecte des sapins de Noël

Merci à tous pour vos dépôts de sapins. Nous renouvelerons à partir de 2024 avec les propriétaires de chèvres qui nous solliciteront.



Edition 2023 : HAUTS DE FRANCE PROPRES

Une vingtaine de villageois et de participants extérieurs venus pour l'occasion ont pu ramasser l'équivalent de 700 litres de déchets sur les 9 km. Ce qui «orne» nos bords de routes ce sont essentiellement des résidus plastiques, de petites pièces de débris automobiles, beaucoup de mégots et de vieux paquets de cigarettes. **Un GRAND MERCI à tous ceux mobilisés pour cette dépollution et à ceux qui veillent à ne pas polluer.**



SERVICE MUNICIPAL DE RETRAIT DE DECHETS VERTS

3 Dates par foyer
SUR INSCRIPTION

→ Inscription au service de retrait :
03 44 49 92 59

3 dates de retrait possible parmi les :
15/05 – 30/05 – 12/06 – 26/06 et 03/07

Déchets à conditionner dans les sacs de 100L
fournis gratuitement par la mairie
(5 sacs par foyer et par passage).

Retrait des sacs en secrétariat de Mairie

Pour améliorer le service :

notez que pour tout engagement de
dépôt non honoré : les sacs seront à
déposer par vos propres moyens en
mairie. Aucun autre passage au
domicile inscrit ne sera effectué suite
à un oubli de dépôt.

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes
de gazon



petits
branchages



feuilles,
taille de
végétaux



plantes,
végétaux
flétris

La fête du village aura lieu le SAMEDI 8 JUILLET :

à 19h place de l'église pour le traditionnel verre de l'amitié
offert par la Mairie.

Restauration sur place : Camion Pizza Roulito
22h30 : marche au flambeau vers la Mairie.

23h : FEU D'ARTIFICE suivi d'une soirée dansante
pour petits et grands à la salle des fêtes.

En 2023 plantons des arbres !

Nos abords de propriétés et nos jardins peuvent devenir de futurs réservoirs de fraîcheur : cela s'anticipe. Planter un arbre ou une haie champêtre aujourd'hui c'est devenir acteur à notre échelle : c'est favoriser la biodiversité, (faune, richesse des sols) permettre plus de captation du carbone, de production d'oxygène, de fraîcheur, d'humidité et nous offrir de futures zones ombragées fort bienvenues en été. Oiseaux, butineurs, petits mammifères pourront venir s'y nourrir et y loger, ainsi nous pensons aussi à eux qui sont indispensables à l'équilibre écologique.

Pour faire le choix de nos plantations, nous pouvons nous tourner vers le C.A.U.E (conseils gratuits) qui nous orientera vers des essences locales comme le charme, le sureau, le noisetier ... (voir *Quels Végétaux pour quels aménagement – CAUE60*). Ces essences plantées aujourd'hui pourront compenser les dégâts causés ces dernières années par la maladie du frêne ou de l'orme.

Côté municipalité : le C.A.U.E repéré un terrain communal qui pourrait accueillir la plantation de quelques fruitiers. Nous avons inscrit dans nos ambitions le projet de planter en novembre 2023 car, « à la Sainte Catherine, tout prend racine » !



Erable champêtre
Acer campestre

Cet arbre de la flore locale est très rustique. Il apprécie les climats doux mais supporte la forte chaleur. Il est résistant au vent et à la taille. Il peut ainsi s'utiliser dans les haies libres ou taillées, moyennes ou hautes.

Anticipation de la taille des arbustes

Toute plantation qui dépasse 2 m. de haut doit être plantée à 2 m. minimum de la clôture séparative. Celles inférieures à 2m. doivent être plantées à 50 cm minimum.
(Cf - Article 671 du code civil)

Attention : j'évite de tailler mes haies de Mars à Juillet pour protéger la nidification des oiseaux.

CAUE de l'Oise - Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise
4 rue de l'Abbé du Bos
60000 Beauvais

Tél : 03 44 82 14 14 - contact@caue60.com

Mentions Légales :

Parution Mars 2023. Titre BULLETIN MUNICIPAL Mars 2023

Equipe éditoriale : Commission Communication de la MAIRIE DE MONTJAVOULT

Crédits Photos : Mairie de Montjavoult, Site Montjavoult Production

et, Membres du Groupe facebook « Montjavoult à Besoin de Vous »

Imprimeur : Mairie de Montjavoult.

Ne pas
jeter sur la
voie
publique